



## STAGE POSTDOCTORAL (34 000\$\*)

### Description

Le CIÉRA offre un stage postdoctoral d'une valeur de 34 000\$\* dans le but d'offrir une occasion unique à un ou une diplômé.e de doctorat de poursuivre vers des recherches postdoctorales au sein du CIÉRA. Ce stage vise à encourager les nouveaux diplômé.e.s à s'ouvrir aux recherches du centre en participant aux travaux de ses membres.

Le stage postdoctoral proposé par le CIÉRA couvre une durée minimale de huit mois. Le financement peut être apparié à un soutien équivalent d'un autre organisme subventionnaire, ce qui pourra bonifier ou étendre la durée du stage sur une plus longue période.

Un comité d'évaluation étudiera et classera les candidatures au mérite à partir des données fournies dans le dossier de la demande. Les candidat.e.s seront informé.es par écrit des résultats du concours. Cette décision est sans appel.

### Admissibilité

Pour être admissible à cette offre, le ou la candidat.e doit :

- Avoir la nationalité canadienne ou le statut de résident permanent ou pouvant obtenir un permis d'études dans le cas des étudiants étrangers
- Être titulaire d'un Ph. D. ou l'équivalent (notamment un diplôme professionnel de spécialité en médecine) depuis moins de 5 ans. **Le stage en entier doit se dérouler à l'intérieur des 5 années d'éligibilité au statut de stagiaire postdoctoral**
- Le stage doit être effectué dans la période des cinq ans suivant l'obtention du doctorat
- Au moment de faire sa demande, le ou la candidat.e doit avoir obtenu son diplôme de doctorat ou avoir fait son premier dépôt de thèse
- Le ou la superviseur.e de recherche postdoctorale doit être membre du CIÉRA et être différent.e de la direction/codirection de thèse du ou de la candidat.e
- Le programme de recherche postdoctorale doit manifestement faire état d'activités scientifiques qui seront réalisées dans au moins deux universités partenaires du CIÉRA (Université du Québec en Outaouais, Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et Université Laval) et qui favoriseront la collaboration.
- Ces activités devront mobiliser et intégrer des ressources professorales membres du CIÉRA et/ou des étudiant.e.s autochtones de ces deux universités

---

\* Incluant les avantages sociaux et rétribué sous forme salariale.

- Le ou la candidat.e devra identifier, dans son programme de recherche, les membres du CIÉRA de ces universités (avec au moins un ou une professeur.e membre du CIÉRA dans une autre université)
- Travailler sur un sujet relié à un ou plusieurs des axes de recherche du CIÉRA
- Assurer une présence régulière, participer aux activités (Midis du CIÉRA, Cahiers du CIÉRA, Colloque du CIÉRA, conférences, etc.) et contribuer au dynamisme de la vie scientifique et intellectuelle du centre durant le stage postdoctoral. Le cas échéant, assurer la codirection des cahiers du CIÉRA durant la période du stage.
- Présenter un dossier complet (seuls les documents demandés seront considérés)

*\*Les candidat.e.s qui ne satisferont pas à toutes ces exigences ne seront pas admissibles au stage.*

#### Critères de sélection

- Excellence du projet de recherche et de faisabilité au regard des axes de recherche du CIÉRA – 25 %
- Intérêt scientifique et social du projet (originalité, pertinence de la revue de littérature et du cadre théorique, impact, etc.) – 25 %
- Plan de mobilisation des connaissances (échanges de connaissances, création ou production conjointes, présentation des résultats, démarches éthiques, etc.) – 25%
- Excellence du dossier académique (résultats, communications, publications, bourses et distinctions, etc.) – 25%

*\*Une attention particulière sera accordée aux dossiers des candidat.e.s autochtones.*

*\*\*Une attention particulière sera accordée aux dossiers des candidat.e.s qui poursuivent leur stage postdoctoral dans une université différente de celle de l'obtention de leur doctorat.*

#### Constitution du dossier

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Le curriculum vitae du ou de la candidat.e
- Les relevés de notes du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle
- L'université d'appartenance et la direction de thèse du ou de la candidat.e
- Une lettre d'appui de la direction de thèse (maximum 2 pages)
- Une copie du diplôme de doctorat ou fournir l'attestation du premier dépôt de thèse
- La description du programme de recherche postdoctorale du ou de la candidat.e (maximum 4 pages)
- Une lettre de la supervision de recherche postdoctorale du ou de la candidat.e décrivant le rôle du stagiaire au sein du CIÉRA ainsi que son potentiel d'encadrement (maximum 2 pages)

#### Cumul

Ce soutien financier peut être cumulé avec tout autre financement si les règles de l'organisme subventionnaire le permettent et si le soutien additionnel n'impose pas de modifications aux conditions de stage. Les autres sources de financement pourraient permettre de bonifier ou d'allonger la durée du stage postdoctoral.

Versements

Le soutien financier est offert sous la forme d'un salaire imposable (versé aux deux semaines) incluant les avantages sociaux.

Date de dépôt des demandes

Le dossier complet doit être transmis par courriel au CIÉRA ([ciera@ciera.ulaval.ca](mailto:ciera@ciera.ulaval.ca)) au plus tard le **vendredi 31 juillet 2020 avant minuit** (heure de l'Est).

Annnonce des résultats

Les candidat.e.s recevront une réponse à leur demande environ quatre à six semaines après la date de fin du concours.

Rapport de stage

Le ou la stagiaire s'engage à produire, dans les six mois suivant la fin de son stage, un rapport mettant en évidence les activités réalisées au cours de son stage. Il ou elle s'engage également à présenter ses résultats dans le cadre du Colloque du CIÉRA.